



PLANIFICATION DE L'ESPACE MARITIME DOCUMENTS STRATÉGIQUES DE FAÇADE

Consultation du public

Webinaire de la façade Manche Est – mer du Nord du 24 juin 2021



Objectifs

- **1.Mettre en perspective** le système de planification en mer et sur le littoral en France
- **2.Présenter les enjeux** associés à chacun des **documents soumis à l'avis du public** pour la façade Manche Est mer du Nord dans le cadre de la consultation en cours sur le volet opérationnel des documents stratégiques de façade



Agenda

14h15	Accueil des participants
14h30	Séquence introductive
14h35	Mise en perspective du système de planification en mer et sur le littoral
14h45	Temps d'échange
15h00	Présentation du volet opérationnel de la façade Manche Est – mer du Nord soumis à la consultation en 2021
15h20	Temps d'échange
15h55	Conclusion



Les règles de la participation

Toutes les questions sont bonnes à poser dès lors qu'elles sont en rapport avec le sujet et éclairent sa compréhension

Les commentaires sont également possibles, avec une attention portée :

- . à la bienveillance entre les participants
- . au respect de l'avis d'autrui
- . à une expression argumentée

Pour la bonne circulation de la parole, il vous est demandé de manifester votre intention de prendre la parole avec l'icône "lever la main", et votre tour de parole vous sera indiqué par les organisateurs.

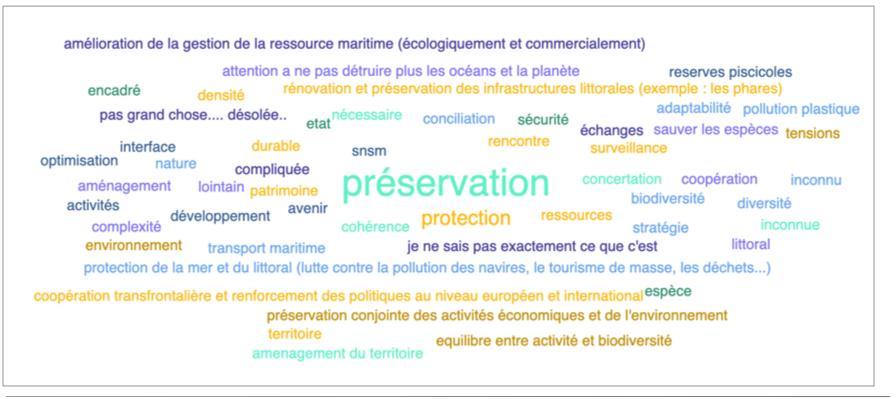
Le chat est réservé au support technique ainsi qu'aux commentaires qui feront l'objet d'une synthèse par le modérateur.



1. Pourquoi et comment est organisée la planification en mer et sur le littoral en France ?



Que vous évoque la planification en mer et sur le littoral, en un mot ?





1| Pourquoi planifier l'espace en mer et sur le littoral ?

Une réponse à des usages croissants sur des espaces qui cristallisent des attentes sociétales fortes

Un nouvel élan vers la mer et les littoraux

= nouvel *eldorado* source de développement économique



Montée en puissance des enjeux relatifs au développement durable et à la préservation de la biodiversité = océans et milieux littoraux biens communs à préserver

Impulsées par la COI-Unesco, les démarches de planification de l'espace maritime visent à :

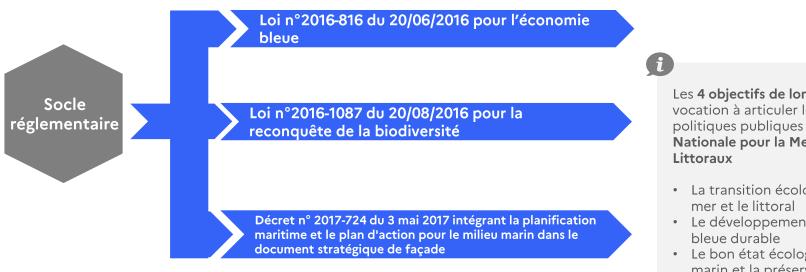
- assurer des retombées écologiques, économiques et sociales pour les usagers de la mer
- se doter d'outils de gestion des usages pour réduire les pressions sur le milieu marin

Elles ont également été traduites dans la réglementation européenne (DCPEM), en lien avec les directives liées à la préservation du milieu marin (DCSMM).



2| L'approche française : une vision intégrée de la DCSMM et de la DCPEM à travers la SNML (2017)

Un rapprochement inter-directives au service d'une gestion intégrée de la mer et du littoral



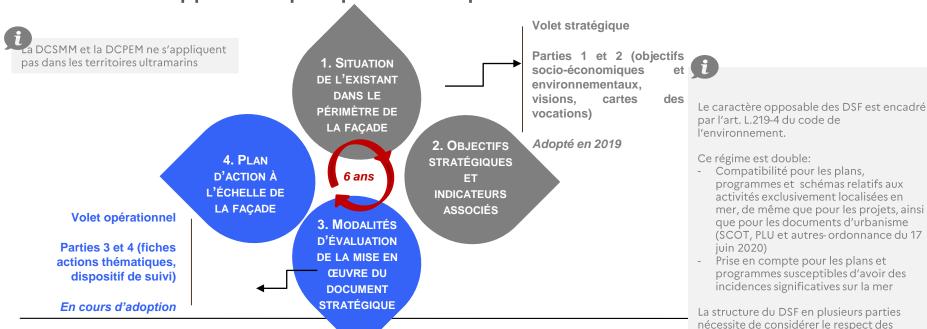
Les 4 objectifs de long terme qui ont vocation à articuler les différentes politiques publiques de la Stratégie Nationale pour la Mer et les

- La transition écologique pour la
- Le développement de l'économie
- Le bon état écologique du milieu marin et la préservation du littoral
- Le rayonnement de la France



3| Les DSF : un processus déconcentré sous l'autorité des préfets coordonnateurs de façade

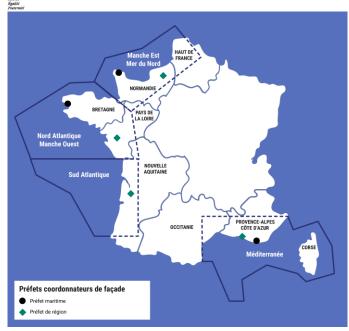
Un document opposable qui repose sur 4 « parties »



grandes orientations et principes.

Délégation à la Mer et au Littoral – Direction Interrégionale de la Mer Manche Est – mer du Nord



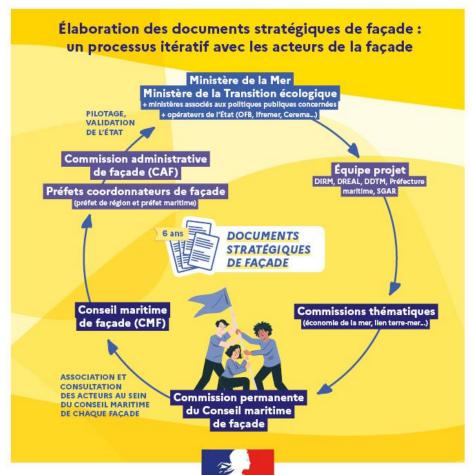


Localisation des façades

Source: Ministère de la Mer

Gouvernance associée au processus d'élaboration des DSF en façade

Source: Ministère de la Mer





Échanges avec les participants



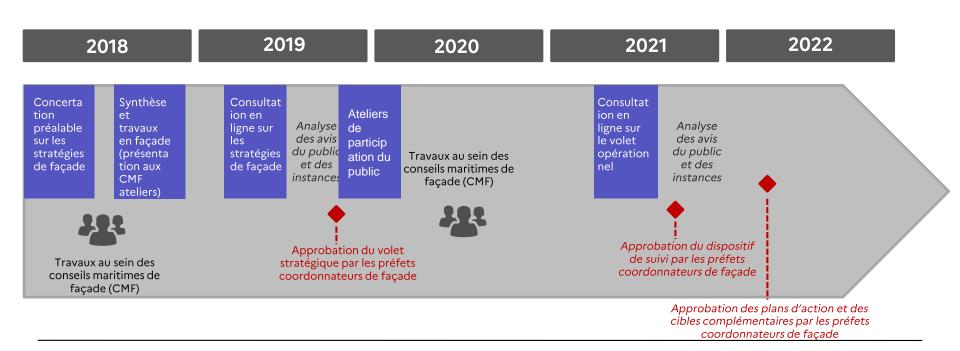


2. Où en sommes-nous aujourd'hui?



1| Un cap fixé pour 2030

Retour sur quelques étapes clés et la prise en compte de vos avis

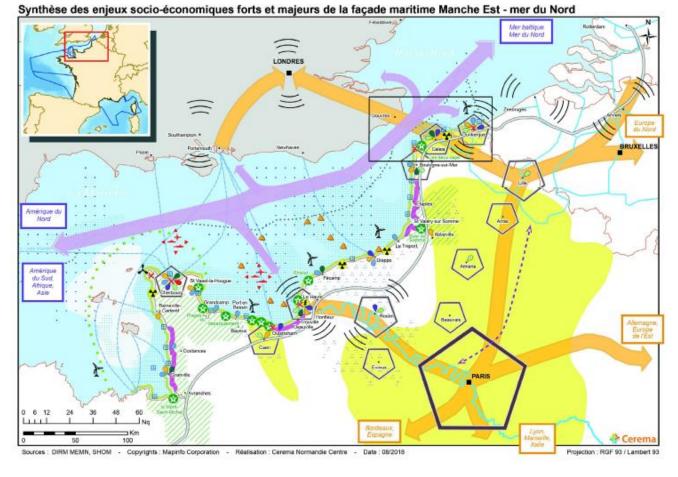




2|L'identifica tion des zones propices et secteurs à enjeux

Carte des interactions entre activités maritimes et littorales existantes et propices – extrait volet stratégique du DSF Manche Est-Mer du Nord

Source :https://geolittoral.din.developpement-durable.gouv.fr/telechargement/dsf/docs_2019_adoptes/dsf_med_vdef.pdf





3|La carte des vocations

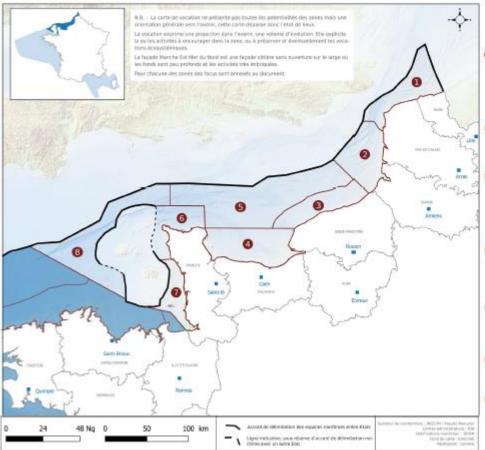
Carte des vocations – extrait volet stratégique du DSF Manche Est-Mer du Nord Accessible via Géolittoral et le portail MerLittoral 2030

(entrée par façade «Découvrir la

carte des vocations »

Carte des vocations de la façade maritime Manche Est - Mer du Nord

V8 - septembre 2018



Caps et détroit du Pas de Calais

Prédominance de la navigation maritime, des enjeux de sécurité maritime et des infrastructures porticaires et ERR. Besoin de maintenir l'activité de pédre maritime, le potentiel aquaccie de la zone ainsi que de granufats marins, tout en permettant l'acciveil des activités touristiques granufassantes. Préservision des comidans migratoires et des habitats remamquables.

Estuaires picards et mer d'Opale

Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécurité maritime.

Zone de développement de la connaissance du patrimière marin, de protection et de développement durable du milleu marin (pilche et ajuveurbure martre durables, et activités portraires associées, tourisme litoral, préservation des zones fonctionnelles halleutleus et granuleus et production.

Côte d'Albâtre et ses ouverts

Zone de confortement du potential des énergies mannes renouvelables, des activités de pêche durable et d'extraction de granulate manns dans le respect des zones fonctionnelles habitutiones

Baie de Seine

Zone de reinforcement de la cohabitation des usages dans un contexte de multi-activités présentes ou à venir igranulais a marins, péche, aquaculture, énergies marines renouvetables, attractivité touristiques, infrastructures portuaires, industrielles majoures et défensal et de forte anjeux écologiques astuariens frourricaires, fraphres, sites de nishfication, etc.).

Large baie de Seine

Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécu-

Zone de développement des EMR et des granulats marins, en cohabitation avec les activités maritimes existantes, dont la pêche et la défense, et le besoin spécifique de protection des mammiféres marins.

Nord Cotentin

Zone à fort potentiel de développement durable des activités mantimes actuelles ou émergentes (pêche et aquiculture marine durables, production d'énergie par hydrollennes, construction navals, activités mittaines, tourisme littoral, etc.).

Ouest Cotentin - Baie du Mont Saint-Michel
Zone de conciliation de sa vocation conchylicole et de pêche manitime d'une part avec son attractivité touristique. la nichesse de

son patrimoine naturel et de ses écosystèmes marins d'autre part.

Manche ouest au large des îles anglo-normandes Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécurité mantime en cohabitation prioritairement invec les activités de pléches professionnatives durables et à vocation de développement d'énergies marines renouvelables.

Zone de préservation des mammifères et oiseaux marins



2. Quels sont les documents soumis à votre avis et selon quelles modalités ?



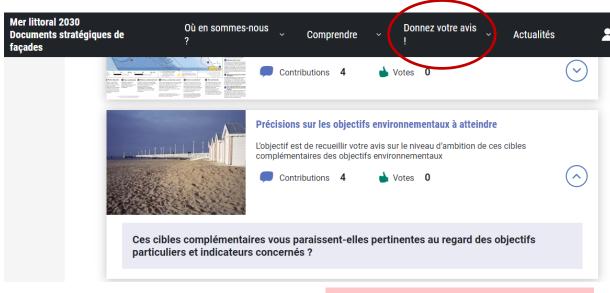
1|Précisions sur les objectifs environnementaux

Pour ramener les pressions exercées par les activités humaines sur le milieu marin à des niveaux compatibles avec le maintien et l'atteinte du bon état écologique des eaux marines, les stratégies fixent des objectifs environnementaux.

Ces objectifs environnementaux comportent des indicateurs, eux-mêmes assortis d'un seuil ou d'une tendance (« une cible ») à respecter d'ici 2026.



Or, lors de la phase stratégique, toutes les cibles n'ont pu être définies.



Pour chacune des façades, les seuils/tendances ont été définies dans un document complémentaire (addendum à la SFM), qui a lui aussi fait l'objet d'une évaluation environnementale (rapport environnemental).

Donnez votre avis sur le niveau d'ambition de ces cibles.



1|Précisions sur les objectifs environnementaux

Focus sur les enjeux de la façade Manche Est - mer du Nord

27 cibles qui n'avaient pu être fixées à l'occasion de l'adoption de la stratégie de façade maritime intéressant :

- la définition des zones de protection forte;
- la prise en compte des **nouveaux enjeux** et **nouvelles ambitions** du DSF (habitats marins, oiseaux, espèces non indigènes...);
- l'articulation avec les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (eutrophisation, contaminants, questions sanitaires)



1|Précisions sur les objectifs environnementaux

Exemples de cibles complémentaires

D01-HB-OE05-ind.1 Proportion de surface d'herbier de zostères connue interdite aux mouillages forains

Cible: 100 %

D08-OE04-ind.1 Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents

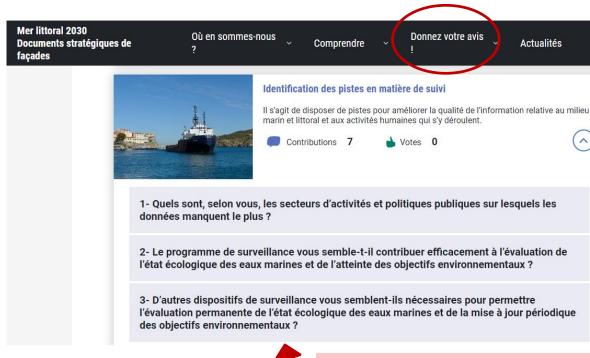
Cible: Tendance à la hausse



2|Le Dispositif de suivi

Le dispositif de suivi :

- Identifie le besoin en matière de données au regard des parties 1 et 2 des DSF
- Répertorie les dispositifs de collecte et de surveillance garantis par la puissance publique en adéquation avec les besoins
- Détermine niveau d'accessibilité des données pour répondre aux besoins identifiés
- Identifie les perspectives en matière de programmation des dispositifs de collecte et de surveillance





Des données non exhaustives qui s'appuient en priorité sur des systèmes existants dans un outil destiné à évoluer au fil des cycles de planification

Le dispositif de suivi est conçu à l'échelle nationale. Il s'agit de disposer de données concernant à la fois les aspects socio-économiques et environnementaux. Il est décliné pour chacune des façades, en fonction de ses objectifs stratégiques.

Actualités

Donnez votre avis pour mieux calibrer l'information relative au milieu marin et aux activités humaines.



2|Le Dispositif de suivi

Focus sur les enjeux de la façade Manche Est – mer du Nord

Un document principal divisé en deux volets :

- un volet environnemental qui vise à assurer la surveillance de l'état écologique du milieu marin. Il intègre 14 programmes de surveillance
- un **volet socio-économique** constitué de 11 sous-programmes pour assurer la surveillance des activités et des politiques publiques en intégrant les coûts induits par la dégradation du milieu marin

Cinq annexes qui présentent des informations plus détaillées sur les objectifs stratégies, les indicateurs et les dispositifs de surveillance et de collecte des données.



2|Le Dispositif de suivi

Exemple d'indicateur issu de la partie « activités, usages et politiques publiques »

Objectif 7E : Soutenir la filière de réemploi des sédiments de dragage au travers de la coopération inter-portuaire et inter-filières

Indicateur 1: Part du volume de sédiments dragués réemployés

Dispositif de collecte : Enquête nationale sur les dragages des ports maritimes

Producteur des données : CEREMA



3|Le plan d'action (1/2)

Le plan d'action décline la stratégie de façade maritime.

Il cible l'ensemble des actions concrètes et opérationnelles à mettre en place pour répondre aux objectifs stratégiques et atteindre cette vision.



Les plans d'actions sont conçus à l'échelle de chacune des façade.

A partir d'une série de thèmes propres à chaque façade, des fiches actions ont été élaborées.

Elles précisent la nature des projets, leur calendrier et les partenaires à associer pour les mettre en œuvre.

Donnez votre avis sur le niveau d'ambition et les partenaires à mobiliser.



3|Le plan d'action (2/2)

Il constitue un cadre construit à l'échelle de la façade maritime et de ses zones de vocations (décrites dans le volet stratégique du DSF).



La répartition des actions par secteur géographique de la carte des vocations est le fruit d'une première étape de spatialisation des actions en fonction des enjeux auxquels celles-ci répondent.

A ce stade du processus, cette localisation revêt un caractère indicatif.

Une fois la consultation achevée et le document adopté, cette localisation sera affinée avec les partenaires, notamment les collectivités locales, afin de s'assurer que le déploiement des actions soit cohérent avec les dynamiques du territoire



Focus sur les enjeux de la façade Manche Est – mer du Nord

46 actions socio-économiques et **47 actions environnementales** qui visent à répondre aux objectifs de la stratégie de façade maritime

Objet:

- assurer la **préservation de l'environnement marin** afin d'atteindre le BEE
- promouvoir une gestion intégrée de la mer et du littoral
- contribuer au **développement durable** et au **verdissement** des activités maritime tout en favorisant la cohabitation entre activités



La préservation de l'environnement marin

Préservation des espèces

ex. « Identifier et réduire les risques de collision entre les transports maritimes et les mammifères marins »

Gestion des espèces non indigènes

ex. « Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins »

Outils spatialisés

ex. « Développer le réseau des zones de protection forte et en renforcer le contrôle »



La gestion intégrée de la mer et du littoral

Déchets telluriques

ex. « Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différents possibilités de financement en vue de leur résorption »

Connectivité des cours d'eau

ex. « Favoriser la connectivité au niveau des estuaires et des lagunes »

Artificialisation

ex. « Développer une vision stratégique de façade vers '0 artificialisation nette' »



Le développement durable et le verdissement des activités

<u>Pêche</u>

ex. « Améliorer la sélectivité des engins de pêche »

Energies marines renouvelables

ex. « Conduire des concertations en façade visant à permettre de lancer les appels d'offres pour des projets s'intégrant dans les objectifs prévus par la PPE »

Granulats marins

ex. Améliorer la connaissance des gisements exploitables en Manche Est - mer du Nord



Planifier le développement des activités en mer

Aquaculture

ex. « Planifier les zones de vocation aquacole sur les façades »

Ports

ex. « Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptés aux territoires »



Echanges avec les participants





4. Quelles sont les prochaines étapes et comment en serez-vous informés ?



1. Jusqu'au 20 août 2021

Webinaires dans les façades Webinaire national #2 Plateforme accessible

2. Automne 2021

Analyse des retours Approbation du Dispositif de suivi par les préfets coordonnateurs de façade

Information du public sur le site MerLittoral2030

3. À partir de mars 2022

Analyse des retours

Approbation des cibles complémentaires par les préfets coordonnateurs de façade Approbation des plans d'action par les préfets coordonnateurs de façade

Information du public et des instances sur les modalités de prise en compte des retours sur le site MerLittoral2030 et publication de la déclaration environnementale

Mise en œuvre des actions

Merci de votre participation!

